

THEME 1- L'EUROPE FACE AUX REVOLUTIONS

ACTIVITE 0 : LA FIN DE L'ANCIEN REGIME : CAUSES ET FAITS



Compétences travaillées :

Classer des événements de manière chronologique et thématique
Travailler de manière autonome

Consigne : Après avoir lu et compris le cours joint sur l'année 1789 et sa remise en cause de l'Ancien Régime, complétez l'organigramme ci-contre en y inscrivant les faits listés ci-dessous. Ceux qui sont datés sont à mettre dans les cases grises. Les autres dans les cases colorées.



Astuce : Vous pouvez commencer par les classer de manière thématique (faits politiques, économiques, sociaux, financiers) et/ou chronologiques.

Faits à classer

- Hausse du prix du pain en ville lors de la soudure (juin-juillet)
- Volonté de la part des membres du Tiers Etat d'avoir les mêmes droits que les privilégiés (clergé, noblesse)
- Société très inégalitaire
- Tensions et peurs dans le royaume
- Rédaction des cahiers de doléances
- Pensée des Lumières qui remet en cause la monarchie absolue au XVIIIe s.
- Mauvaises récoltes dues à la météo
- Nécessité d'augmenter les recettes, en faisant payer les privilégiés
- Le peuple parisien veut s'armer pour se défendre
- De gros écarts de richesse
- Fort déficit du royaume de France, notamment à cause de la participation à la guerre d'indépendance américaine
- Peur des députés de l'Assemblée nationale de perdre le contrôle de la situation
- Volonté de la bourgeoisie de prendre part au pouvoir politique
- Modèle de la prise d'indépendance et de la naissance des Etats-Unis d'Amérique
- Société d'ordres : des différences de droits
- Peuple sous pression, surtout à Paris
- Election des députés aux Etats Généraux dans les trois ordres
- Grande Peur en province : les châteaux seigneuriaux sont pris d'assaut
- Louis XVI convoque les Etats Généraux pour faire accepter cette réforme fiscale
- Revendications du Tiers État déçues dès le début des États Généraux

Evénements datés

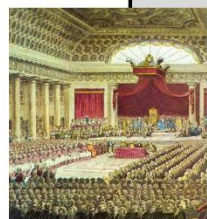
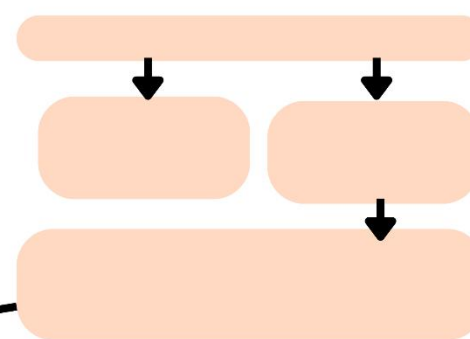
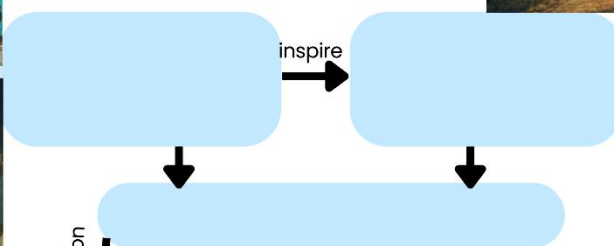
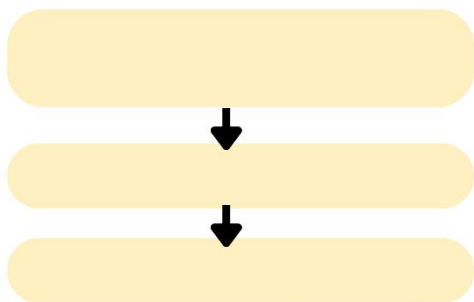
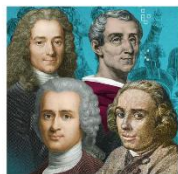
- 14/7 : Prise de la Bastille (où se trouve la poudre et symbole de l'arbitraire royal)
- 20/6 : Serment du jeu de paume = l'Assemblée nationale ne se séparera pas avant d'avoir rédigé une constitution
- 5/5 : Ouverture des États Généraux
- 26/8 : Rédaction de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, préambule à la future constitution
- 4/8 : Abolition des privilèges
- 17/6 : Autoproclamation des députés des Etats Généraux "Assemblée nationale"

LA CHUTE DE L'ANCIEN RÉGIME EN 1789 : CAUSES ET FAITS

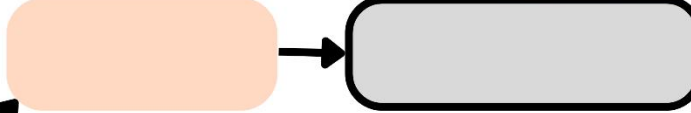
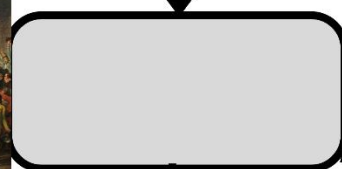
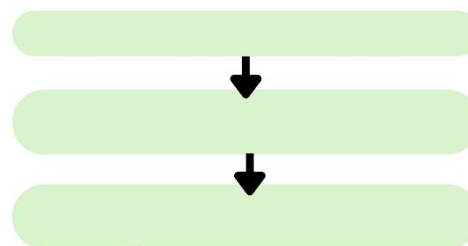
Causes financières

Causes politiques

Causes sociales



Causes économiques



FIN DE LA MONARCHIE ABSOLUE ET DONC DE L'ANCIEN REGIME POLITIQUE

confirme



confirme

FIN DE LA SOCIÉTÉ D'ORDRES ET DONC DE L'ANCIEN RÉGIME SOCIAL

I. D'une société d'ordres à une nation de citoyens (1789)

A. La nation française existe-t-elle sous l'Ancien Régime ?

1. Un peu, grâce au rôle centralisateur des rois

La France est un des plus vieux royaumes européens puisqu'on considère généralement que Clovis, couronné en 481, est le premier roi. Ainsi **l'histoire de la nation française, centrée sur l'histoire de ses rois, est ancienne.**

Ceux-ci ont d'ailleurs contribué à unifier la nation, surtout à partir du XVI^e s : langue commune (XVI^e s. avec l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539), **armée** royale permanente, une certaine uniformité des **lois** et des **impôts**.

2. ... mais la société d'ordres est tout de même très divisée

Toutefois, la « nation française » est une société d'ordres très divisée :

- déjà en trois **selon les 3 ordres** qui n'ont pas la même place hiérarchique (prééminence du clergé proche de Dieu), ni les mêmes droits (impôts personnels payés seulement par le Tiers Etat, port de l'épée par les nobles uniquement...)
- **à l'intérieur des ordres**, il existe de grandes différences de fortune et de statut
- **les mobilités sociales possibles sont très réduites**, entre les ordres et au sein même d'un ordre

Par ailleurs, un tiers seulement des Français parle français en 1789.

3. Le modèle américain séduit

Les Français sont fortement influencés au XVIII^e s. par le modèle des colonies anglaises en Amérique du Nord qui prennent leur indépendance pour devenir les Etats-Unis, et ce d'autant plus que la France aide les insurgés indépendantistes contre les Anglais.

Or, cette indépendance est justifiée par un discours politique qui donne une autre dimension à la nation, en s'appuyant notamment sur la pensée des Lumières (notamment le *Contrat social* de Rousseau). Les colonies anglaises invoquent les droits inaliénables des hommes à la « vie, la liberté et la recherche du bonheur » et à celui de changer de gouvernement si l'actuel ne protège pas ces droits.

Ici, **la nation est désignée par le terme « peuple » et cette déclaration comme celle qui établit la constitution unifie cette nation** (on peut relever les termes qui le montrent : « nous le peuple », « une union plus parfaite », « défense commune », « prospérité générale ») **en lui octroyant une identité politique. C'est l'ensemble des citoyens qui ont le droit de choisir leur type de gouvernement et qui se donnent un avenir et des objectifs communs.**

Des Français sont séduits par cette définition et la revendiquent.

B. L'émergence progressive d'une nouvelle définition de la nation en 1789

1. Le rôle fondateur de la naissance de l'Assemblée nationale et du serment du jeu de paume

En 1787-1788, la monarchie française connaît une grave crise financière : les dépenses sont bien plus fortes que les recettes, en raison notamment de la guerre d'indépendance américaine, et le roi doit trouver une solution. **N'arrivant pas imposer le paiement d'impôts par les membres des ordres privilégiés** (proposé par son ministre Necker), **il convoque les Etats généraux pour l'année suivante.** C'est une assemblée rassemblant des membres des trois ordres élus dans toute la France qui a un rôle consultatif auprès du souverain. Souvent convoquée au XVI^e s, elle ne l'a plus été depuis 1614 : c'est donc un événement en France.

Pour préparer cette réunion, les Français sont invités à **élire des représentants par ordre et par territoire**. A cette occasion, ils écrivent des **cahiers de doléances** dans lesquels ils énoncent leurs revendications et propositions au roi.

- ⇒ On assiste alors à une **entrée massive en politique de la population française**. Elle prend à cœur ce rôle que semble lui accorder le souverain et nombreux sont les Français qui se rendent à ces réunions : 30 à 40 % des chefs de foyers sont représentés (dont des femmes). Les discussions y sont vives.

L'ouverture des Etats Généraux a lieu le 5 mai 1789, mais dès le 6 mai, les 3 ordres doivent se réunir séparément. Par ailleurs, les assemblées de la noblesse et du clergé se prononcent pour un vote par ordre (1 ordre = 1 voix) et non par tête (1 député = 1 voix), ce qui met le Tiers Etat en minorité.

Déçus, les **députés du Tiers Etat** décident d'agir, se sentant les représentants légitimes des Français : ils adoptent le **17 juin 1789 le titre d' « Assemblée Nationale » (= assemblée de la nation) et invitent les députés des autres ordres à les rejoindre. C'est l'acte de naissance politique de la nation française.** Cette décision se double le **20 juin 1789 d'un serment**, fait dans une salle de jeu de paume où les députés ont trouvé refuge alors que la salle où ils se réunissaient jusque-là avait été fermée par le roi. **Par ce serment, ils jurent de continuer à se réunir jusqu'à avoir doté la France d'une constitution.**

2. La Déclaration des droits de l'homme le 26 août 1789

À la suite du serment du jeu de paume, les événements s'accroissent à Paris où le peuple est attiré par la disette. En effet, les révoltes sont nombreuses depuis 2 ans en raison de la météo et au début de l'été, le prix du pain augmente beaucoup pendant la période de la soudure (période intermédiaire entre la fin des réserves de l'année précédente et les nouvelles récoltes).

La prise de la Bastille le 14 juillet 1789 permet aux Parisiens d'être armés, car ils ont peur des troupes que le roi fait venir autour de la capitale. En effet, la Bastille renferme la poudre qui leur servira pour les armes récupérées aux Invalides. C'est par ailleurs un symbole du pouvoir arbitraire (pouvoir qui n'a d'autres limites que le bon vouloir de celui qui l'exerce) du roi qui pouvait y emprisonner qui il voulait sur simple lettre (lettre de cachet).

L'ensemble de la population française s'agite dans la suite de l'été car la rumeur se répand que le roi veut se faire aider de brigands et de puissances étrangères qui vont mettre le pays à feu et à sang. Cela provoque ce qu'on a appelé la « **Grande Peur** » : **un peu partout, on assiste à des révoltes de paysans** qui prennent des châteaux ou demeures seigneuriales. Ils brûlent notamment les « terriers », les archives qui disaient quels étaient les droits des seigneurs.

Pour y mettre un terme et dans la précipitation, l'Assemblée nationale décide dans la nuit du 4 août l'abolition des privilèges (la naissance ne donne plus de droits) et se met à rédiger un document de travail pour la future constitution qui a été décidée et qui doit proclamer de grands principes qui devront régir la France : c'est ainsi que naît la célèbre **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen**.

3. La Fête de la Fédération le 14 juillet 1790

Un an après les débuts de la Révolution, est célébrée une grande fête d'union nationale : c'est la fête de la Fédération le 14 juillet 1790.